

Fiche 11

Du microcrédit à la micro-finance

Depuis 2008, on peut aussi choisir directement sur internet, via, par exemple, le site babyloan (10), une entreprise ou une personne, dans un pays de son choix, à qui l'on peut prêter des sommes modestes, via une institution de micro-finance que l'équipe qui a constitué le site connaît et suit sur place. Les bénéficiaires sont des commerçants qui veulent développer leur activité.

Si une telle initiative de prêt au coup par coup peut permettre d'élargir encore le champ des prêteurs, il est important pour les institutions de micro-finance de pouvoir disposer de fonds permanents et de pouvoir bâtir avec des partenaires fiables sur le terrain une relation de confiance dans la durée.

Pour en savoir plus :

(1) Dossier sur le microcrédit dans le n° 233 (Octobre 2008) de la revue du CCFD-Terre solidaire « Faim et Développement » et dossier CEDEF (Centre de documentation Economie-Finance) : « Le microcrédit : la finance comme remède à la pauvreté » ; consultable sur www.minefi.gouv.fr, il renvoie à d'autres sites intéressants (CGAP, REM, Campagne du sommet du microcrédit,...)

(2) Muhammad Yunus : « Vers un monde sans pauvreté » 1997 et « Vers un nouveau capitalisme » 2008, ouvrages publiés en livre de poche

(3) par exemple Planet Finance, association internationale présidée par Jacques Attali, qui s'est fixée pour objectif de lutter contre la pauvreté en soutenant le développement de la micro-finance et « note » les organismes de micro-finance (www.planetfinancegroupe.org)

(4) « Le microcrédit gagne les banques traditionnelles » Article de Novethic à consulter sur www.novethic.fr

(5) Voir par exemple l'article de Benoît Granger : « La micro-finance risque de renier son inspiration humaniste » dans le Revue Bien Commun n°25 automne 2006, consultable sur le site CEDEF cité en (1)

(6) voir le site de l'ADIE : www.adie.org

(7) voir aussi le rapport annuel de la Campagne du Sommet du microcrédit, fondé par une organisation américaine à but non lucratif en 1997, sur le site : www.microcreditsummit.org

(8) cf. l'intervention de Mgr Migliore à l'Assemblée générale des Nations-Unies à New-York ou encore l'intervention de la délégation du Saint-Siège le 2 mars 2006 dans le cadre de la Commission de l'ECOSOC sur le statut des femmes, toutes deux consultables sur le site du Vatican (www.vatican.va)

(9) cf. www.entrepreneursdumonde.org

(10) voir le site de cette association : www.babyloan.org

Le microcrédit consiste en l'attribution de prêts de très faible montant à des entrepreneurs ou à des artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques (1). Du microcrédit on est passé à la micro-finance entendue comme l'offre de services financiers (épargne, crédit, assurances, etc.) aux personnes à faibles revenus et n'ayant pas accès aux institutions financières classiques.

Le modèle originel de microcrédit

Ce type de financement a été créé, puis développé au Bangladesh par Muhammad Yunus, le « banquier des pauvres » (2), qui, en 1976, a prêté de sa poche 27 \$ à 42 villageoises de Jobra afin qu'elles puissent acheter les matières premières nécessaires à leur artisanat. M. Yunus étendit ensuite ce système à d'autres villages. Faute de soutien de la part des banques, il fut amené en 1983 à créer sa propre banque, la Grameen Bank (la banque rurale).

Le microcrédit s'adresse à des clients pauvres aux revenus incertains qui ont envie d'entreprendre mais qui ne peuvent fournir les garanties exigées par les circuits bancaires classiques. Le montant de chaque prêt est faible, voire très faible : au Bangla-Desh, par exemple, le prêt moyen est de 77 \$. Dans des pays où le niveau de vie est plus élevé, tels que le Mexique, le prêt moyen est de 1500 \$.

La durée du prêt n'excède pas en général un an et le remboursement se fait par traites de faible montant, mais fréquentes. En tout état de cause, les modalités de remboursement sont flexibles et adaptées aux revenus irréguliers des emprunteurs. Le prêt est en général consenti avec la caution d'un groupe de personnes; le système repose alors sur une solidarité de groupe au sein duquel l'entraide jouera en cas de difficultés survenant à l'un ou l'autre.

Les taux d'intérêt sont de l'ordre de 20 à 30 % par an, parfois plus (jusqu'à 70 %). S'ils sont sans commune mesure par rapport à ceux (jusqu'à 1000 % par an) pratiqués par les usuriers (« loan sharks »), auxquels les emprunteurs auraient dû sinon recourir, ils peuvent cependant paraître élevés. Leur niveau

s'explique par le fait que les coûts de gestion sont importants en raison de la multiplicité des dossiers de très faible montant présentés et du très grand nombre de prêts accordés dont il faut suivre ensuite le remboursement selon des fréquences en général rapides ; il s'explique également par le coût résultant de l'accompagnement de multiples projets.

Le pourcentage des prêts remboursés, de l'ordre de 95 %, est très élevé et supérieur à celui observé pour les prêts bancaires classiques. Ceci montre que le système fonctionne bien et que les taux d'intérêt demandés sont tout à fait acceptables, compte tenu de la forte rentabilité des microprojets financés.

Au bout de trente ans de fonctionnement au Bangla-Desh, la Grameen Bank reste la première institution mondiale de microcrédit au monde avec 2430 agences et 16000 employés. La banque a mis en place plus de 6 milliards de crédits depuis sa création et compte 7 millions de clients dont 96% de femmes. La Grameen Bank a élargi son activité aux dépôts bancaires, ses clients pouvant dégager une capacité d'épargne grâce à leur activité ; en outre, elle propose des formules d'assurance-vie et assurance-retraite. M. Yunus et la Grameen Bank ont reçu le prix Nobel de la Paix en 2006.

Un système aujourd'hui largement répandu

Si le Bangla-Desh maintient sa place de 1^{er} pays au monde en termes d'encours de microcrédits et compte 27 millions d'emprunteurs sur 142 millions d'habitants, le microcrédit s'est très rapidement développé à travers le monde.

En même temps qu'il s'étendait rapidement dans de nombreux pays du Sud - près d'une soixantaine - le système s'est diversifié, en particulier en s'élargissant à la micro-finance et en s'adaptant aux conditions spécifiques locales et à la nature des bénéficiaires. Il est organisé à partir de fonds locaux, mais aussi de fonds provenant des organisations internationales ou levés par des institutions de micro-finance dans les pays développés (3). Il prend la forme de prêts individuels et, plus souvent, de prêts solidaires, comme ceux réalisés par Grameen Bank. L'une des caractéristiques du microcrédit, c'est que, comme l'a fait son initiateur au Bangla Desh, il se focalise essentiellement sur les femmes qui représentent plus de 90 % de ses bénéficiaires.

Les institutions du microcrédit et de la micro-finance se sont multipliées dans le monde - on en estime le nombre actuel à environ 10 000 - et sont de nature très diverse : coopératives d'épargne et de crédit, ONG, programmes mis en

place par les organisations internationales, banques spécialisées dans la micro-finance, et même banques traditionnelles (4).

Ce foisonnement et l'intérêt que portent désormais les banques traditionnelles au microcrédit considéré comme une activité rentable ne sont pas sans dérives ni dangers d'exploitation des bénéficiaires (5). D'où l'importance des organismes qui contrôlent et « notent » les institutions de micro-finance (3) et (7)

Le microcrédit se développe aussi dans les pays développés au profit de personnes en chômage ou en situation précaire qui, désireuses de s'établir à leurs compte, n'ont pas accès au crédit bancaire classique. En France, c'est l'objectif, par exemple, de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), créée en 1989. (6).

La micro-finance, qui englobe également les produits d'épargne et d'assurance, compte 150 millions de bénéficiaires dans le monde pour un montant total de crédits estimés à 25 milliards \$. (7)

Paroles d'Eglise

« L'expérience de la microfinance...doit être renforcée et actualisée, surtout en ces temps où les problèmes financiers peuvent devenir dramatiques pour les couches les plus vulnérables de la population qu'il faut protéger contre les risques du prêt usuraire ou du désespoir. Il faut que les sujets les plus faibles apprennent à se défendre des pratiques usuraires, tout comme il faut que les peuples pauvres apprennent à tirer profit du microcrédit, décourageant de cette manière les formes d'exploitation possibles en ces deux domaines. Puisqu'il existe également de nouvelles formes de pauvreté dans les pays riches, la microfinance peut apporter des aides concrètes pour la création d'initiatives et de secteurs nouveaux en faveur des franges de la société, même en une période d'appauvrissement possible de l'ensemble de la société» (CiV 65)

Comment participer à des opérations de microcrédit ?

On peut contribuer financièrement à des opérations de microcrédit via des organismes comme CCFD-Terre solidaire qui prête à son tour à des ONG mettant en place des organismes de microcrédits dans de nombreux pays ou la SIDI également créée par le CCFD-Terre solidaire (cf. fiche Epargne solidaire), Planet Finance (3) ou Entrepreneurs du monde (9).